



LOCKE - DROIT ET PACIFICATION SOCIALE (2) : LE DROIT COMME INSTRUMENT DE RÉSISTANCE ?

LOCKE - DROIT ET PACIFICATION SOCIALE (2) : LE DROIT COMME INSTRUMENT DE RÉSISTANCE ?

30 mars 2023

Centre Sainte-Barbe - Salle Collinet, 3e étage

ACCÈS LIBRE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES. DIFFUSION EN DIRECT VIA ZOOM - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

Cycle de conférences : Les conflits et le droit - Le XVIIe siècle

Organisée sous l'égide du [Laboratoire de sociologie juridique](#) et de l'[École doctorale d'histoire du droit, philosophie du droit et sociologie du droit \(ED8\)](#).

sur le thème : **LES CONFLITS ET LE DROIT - LE XVIIe SIECLE**

Direction scientifique :

[Raphaëlle THERY](#) - [Jérôme CHACORNAC](#) - [Eric MARTIN-HOCQUENGHEM](#)

D'une durée de deux à trois heures, chacune des conférences porte sur un thème particulier, destiné à illustrer la problématique générale « Les conflits et le droit » au XVIIe siècle. Les conférences se tiendront, comme à l'accoutumée, en salle Collinet, à l'Institut d'histoire du droit, 4 rue Valette, 75005 Paris.

Des textes choisis à l'avance serviront de point de départ à chaque conférence. Celle-ci débutera par deux communications



successives, la première d'un « juriste-philosophe », la seconde d'un philosophe du droit. Le juriste se livrera à une analyse d'honnête homme sur le sujet, puis le philosophe reliera cette analyse à une réflexion d'ensemble sur l'auteur, l'école ou le mouvement intellectuel à l'origine des textes sélectionnés. Ensuite, la conférence se poursuivra par un débat, que les organisateurs espèrent nourri, avec le public présent.

Les conférences sont ouvertes à tous, dans la limite des places disponibles en salle Collinet toutefois. Elles peuvent également être suivies à distance, à la condition de s'être inscrit préalablement, en déclarant sa qualité : enseignant ou enseignant-chercheur, étudiant, autre. Les conférences seront également enregistrées et leur enregistrement sera mis à la disposition du public sur les sites du laboratoire de sociologie juridique et de l'ED8, sous réserve de l'accord des intervenants et des enseignants responsables.

TROISIÈME CONFÉRENCE : **LOCKE - Droit et pacification sociale (2) : le droit comme instrument de résistance ?**

INTERVENANTS

- > [Olivier BEAUD](#), professeur agrégé de droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas
- > [Laurent JAFFRO](#), professeur de philosophie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Accès

Accès libre dans la limite des places disponibles, la jauge maximale de la salle Collinet est fixée à 40 personnes. Les conférences sont ouvertes à tous, aux étudiants de master 1 et de master 2, aux doctorants et aux enseignants-chercheurs de l'Université Paris-Panthéon-Assas ou d'autres universités.

Il sera possible de suivre les conférences à distance sur Zoom. L'inscription préalable, qui est nécessaire, se fait [via le formulaire en ligne Zoom](#).

À suivre dans le cycle de conférences

QUATRIÈME CONFÉRENCE : **PASCAL** (mercredi 19 avril 2023, de 17h à 19h-20h)

Le conflit entre force et justice

CINQUIÈME CONFÉRENCE : **DESCARTES** (mercredi 7 juin 2023, de 17h à 19h-20h)

Descartes, Port Royal : y-a-t-il une méthode de la controverse ?